



# Projet d'accueil d'un chien d'accompagnement social Foyer "Les Hautes Roches"

ASFEAI – 2 impasse des mimosas 44190 Boussay

Tél: 02 40 06 89 12

[www.asfeai.fr](http://www.asfeai.fr)

# SOMMAIRE

- Présentation de l'association ASFEAI
- Le Foyer de Vie "Les Hautes Roches"
- Brèves présentation de la médiation animale
- Présentation du chien d'accompagnement social
- Les grands objectifs de l'établissement
  - Exemple d'activités en lien avec les objectifs
  - Autres actions envisagées, évolution possible du projet
- Le budget prévisionnel
- En savoir plus/contact
- Les associations d'intérêt général
- Faire un DON pour le projet
- Présentation de l'association Handi'chien

# Présentation de l'association ASFEAI

L'ASFEAI est une association sous la loi du 1er juillet 1901, reconnue d'intérêt général depuis 2014 et habilitée à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droits à réduction d'impôts pour les donateurs.

L'Association est gestionnaire du Foyer de Vie "Les Hautes Roches" installé sur la commune de Boussay (44).

## Les grands objectifs de l'Association sont :

- ✓ Gérer un établissement Foyer de Vie
- ✓ Soutenir les familles de personnes en situation de handicap (Enfant et Adultes)
- ✓ Veiller à répondre aux besoins des adultes en situation de handicap, en leur proposant un hébergement et un accompagnement socio-éducatif adaptés, propices à leur bien-être, au développement de leurs capacités et de leur autonomie.



# Le Foyer de Vie "Les Hautes Roches"

- Le Foyer de Vie accueille:
  - 14 personnes en hébergement permanent,
  - 2 personnes en accueil de jour
  - 1 personne en séjour temporaire,toutes les personnes sont âgées de plus de 20 ans et orientées par la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Le foyer n'est pas médicalisé, mais nous assistons néanmoins depuis quelques années à l'apparition de nouvelles problématiques : vieillissement de la population, souffrances psychiques liées à des troubles autistiques, syndromes psychotiques... Il s'agit donc d'imaginer de nouveaux outils pour rentrer en communication avec les résidents, répondre à leurs besoins en matière de bien-être, de sécurité physique et psychologique.

Dans cette perspective, nous envisageons l'accueil d'un chien d'accompagnement social. Véritable outil de la relation éducative favorisant l'apaisement des personnes et le développement de leur estime. Ce projet a un coût qui nécessite la mobilisation de nouveaux financements pour sa réalisation.



# Brèves présentation de la médiation animale

«*Activité qui s'exerce, sous forme individuelle ou de groupe, à l'aide d'un animal familier, soigneusement sélectionné et entraîné, introduit par un intervenant qualifié dans l'environnement immédiat d'une personne chez qui l'on cherche à susciter des réactions visant à maintenir et améliorer son potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif*» **Zoothérapie Québec, 1988**

«*La médiation animale est une relation d'aide à visée préventive ou thérapeutique dans laquelle un professionnel qualifié, concerné également par les humains et les animaux, introduit un animal d'accordage auprès d'un bénéficiaire. Cette relation, au moins triangulaire, vise la compréhension et la recherche des interactions accordées dans un cadre défini au sein d'un projet*» **L'Association Résilienfance et ses collaborateurs, 2014**

«*L'activité de médiation animale correspond à la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal dans les domaines éducatifs, thérapeutiques ou sociaux*» **Fondation Sommer, 2018**

- **Les bienfaits des animaux**

La présence des animaux est reconnue pour avoir des effets positifs sur la santé humaine: baisse de la tension artérielle, réduction du stress, du rythme cardiaque, de la pression sanguine.

La présence de l'animal sert à motiver, apaiser et intéresser la personne.

L'animal est un confident, il peut tout voir et tout entendre, sans jamais rien révéler. Il ne parle pas, ne juge pas et ne renvoie pas la personne à ses propres difficultés. Par son attitude d'écoute, il a le pouvoir d'apaiser et de rassurer la personne, de lui (re)donner confiance.

# Présentation du chien d'accompagnement social

<https://youtu.be/EYUDI8nn5Tg>

Les établissements concernés par l'accueil d'un **chien d'assistance dit "d'accompagnement social"** sont très divers : Ehpad, FAM, IME, hôpital de jour, centre de rééducation fonctionnelle, etc.

**Accueillir un chien est un projet collectif qui demande l'implication totale, à long terme d'une équipe soudée.**

Les référents sont responsables du quotidien du chien : alimentation, récompenses, sommeil et récupération, hygiène et santé.

Il est indispensable que le chien intervienne dans les promenades et jeux afin de préserver sa spontanéité. Le projet d'établissement doit être guidé par les bienfaits de la présence animale auprès des personnes dépendantes. Cet accompagnement particulier est bénéfique à différents niveaux : il procure un effet calmant et sécurisant pour les personnes angoissées, incite à la motricité et permet de maintenir du lien social en stimulant la curiosité du patient. L'animal devient un médiateur, un trait d'union entre les humains.

# Les grands objectifs de l'établissement

**Les objectifs principaux** de l'établissement en lien avec Handi'chien sont multiples et se peuvent se décliner de la façon suivante :

- Les Activités ou Interventions Assistées par l'Animal : Ce sont pour l'essentiel des actions récréatives et de socialisation destinées à améliorer les capacités des personnes, la qualité de vie. Il s'agit d'établir un programme établie par le personnel de l'établissement. L'animal est considéré comme un agent de médiation.
- La Thérapie Facilitée par l'Animal : Cette méthode a pour objectif de chercher à favoriser les liens naturels et bienfaisants qui existent entre les humains et les animaux à des fins thérapeutiques et préventives. Cet objectif vise à adapter l'environnement à la personne et non l'inverse. L'animal est considéré comme catalyseur du geste et de la pensée.
- La "Thérapie" Assistée par l'Animal : À la différence des 2 autres méthodes, celle-ci est menée par un salarié ayant une formation médico-sociale ou thérapeutique avec en complément une formation en médiation animale. Elle rentre dans un cadre "thérapeutique" avec des objectifs précis, déterminés au préalable par le corps médical ou le directeur de l'établissement.
- **Ses objectifs sont déclinés avec différents objectifs secondaires, des moyens et une évaluation spécifique à l'établissement. Il s'agit de mettre en lien le projet des personnes habitantes sur l'établissement, mais aussi en fonction de leurs demandes, attentes et envies.**

# Exemple d'activités en lien avec les objectifs

L'équipe éducative a envisagé différentes activités. Celles-ci ont différents objectifs en fonction des capacités cognitives, physiques et émotionnelles des personnes.

- Les promenades qui sont parfois difficiles pour certains résidents. Le fait d'emmener un chien en promenade est beaucoup plus stimulant que de marcher sans raison. De plus le foyer propose des randonnées d'environ une heure aux résidents. Il semble que le chien apportera aussi une autre dynamique à cette activité.
- "La psychomotricité", avec des parcours avec des cerceaux, des barres à enjamber. Les résidents du foyer ont besoin de stimulation.
- Des activités sur table. Un atelier pour travailler sur la mémorisation, l'hygiène. Le chien est sur une table, les résidents le brosse, nous énumérons les parties de son corps, nous évoquons ensuite ce qu'il faut laver ex : les dents chez le chien ce n'est pas tous les jours, mais sur les humains, est-ce que l'on se lave les dents tous les jours ? Combien de fois par jour ? ... En transposant ainsi, lors de cet atelier il peut être travaillé suivant le projet individualisé du résident, l'hygiène et l'autonomie.
- Responsabilisation des résidents qui vont prendre soin du chien, il faut penser à l'achat des croquettes, lui donner à manger, penser à l'accompagnement chez le vétérinaire, les traitements anti parasitaires... Toutes ces activités permettent aux résidents d'avoir une place différente au sein du foyer.
- "Snoezelen" au sein du foyer nous avons une yourte qui a pour fonction la salle snoezelen. Nous envisageons de proposer ces temps accompagnés du chien.
- Possibilité d'imaginer un accompagnement lors des toilettes des résidents.
- Les temps de « câlins, douceur », ces temps ne sont pas quantifiable et même difficilement projetable. Ce temps se fera certainement suivant les besoins des résidents.
- ....

# Autres actions envisagées , évolution possible du projet

Nous avons aussi pu réfléchir à faire connaître l'établissement, les associations ASFEAI et handi'chien, mais aussi, et **surtout la personne en situation de handicap.**

- Il s'agit de travailler sur l'inclusion dans la cité avec des interventions auprès des structures voisines, autres établissements, mais aussi les écoles ...
- La présence du chien permet une autre approche à ce genre de thème.
- La personne en situation de handicap vient parler de son chien, de ce qu'elle peut faire. C'est une valorisation importante pour le résident. Le regard des autres est plus tourné vers le chien que vers la différence.
- Il reste à réfléchir des plans d'action avec la commune, la communauté de commune avec des possibilités de partenariat en lien avec les différentes écoles, EHPAD,....

**Dans ce type de projet, tout est à inventer, à initier. Il s'agit de se donner les moyens d'être dans l'action pour promouvoir l'inclusion de la personne en situation de handicap en lien avec le chien d'accompagnement social.**

# Le budget prévisionnel

L'association HANDI'CHIENS, éduque et remet gratuitement les chiens,

## Pour l'accueil du chien:

Arrivée du chien: 500 € de matériel de type panier, jouet,...

Approximativement 1 700 € par an soit un budget de 17 000 € pour 10 ans

➤ Ce coût comprend :

- L'assurance complémentaire : 680 €/ an
- Nourritures : 60€/ mois soit 720 €/an
- Frais vétérinaires : 250€/ an pour les vaccins, ventrifuges, anti-parasitaire,...
- Toilettage: 50 €/an

## Pour le fonctionnement sur l'établissement:

Renforcement du chien et du référent: 900 €/an

## Formation:

➤ Référent principal :

Module de conduite d'un chien d'accompagnement social: 2 325 €

➤ Référent secondaire :

Formation sur site de référent secondaire (2 jours intra-établissement): 200 €/jour et par personne

# En savoir plus/ contact

- <http://www.asfeai.fr>
- <https://handichiens.org/>
- <https://handichiens.org/handichien-daccompagnement-social/>
- M. Beron Frédéric – Directeur d'établissement :  
Tél: 02 40 06 89 12  
Mail: [foyerhautesroches@asfeai.fr](mailto:foyerhautesroches@asfeai.fr)

# Les associations d'intérêt général

Les associations d'intérêt général peuvent délivrer aux particuliers et aux entreprises qui leur font un don, un justificatif (reçu fiscal) permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt. Ces dons doivent en effet être effectués au profit d'une œuvre ou d'un organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises (CGI, art. 200 et 238 bis).

## **AVANTAGES:**

### Pour les entreprises mécènes :

- Réduction d'impôts sur les sociétés égale à 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

### Pour les particuliers mécènes :

- Réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % du montant du don dans la limite de 20 pour cent du revenu imposable.

- Réduction d'impôts de solidarité sur la fortune égale à 75 % du don dans la limite de 50 000 euros par an (soit un versement effectif de 66 666 euros).

# Faire un DON pour le projet

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre soutien à notre association, Grâce aux dons nous pouvons réaliser de nouveaux projet qui contribuent à une meilleure inclusion des personnes que nous accompagnons sur le foyer de vie.

## ▪ A quoi servent vos dons ?

- ✓ Participer à de nouveaux projets tels que le chien d'accompagnement social
- ✓ Installer des espaces multi-sensoriels pour favoriser l'éveil
- ✓ Soutenir nos activités culturelles, nos sorties et loisirs
- ✓ Permettre des temps de vacances,....

OUI, je fais un DON à l'ASFEAI

Merci de compléter ce formulaire et le renvoyer avec votre règlement à l'adresse suivante :

ASFEAI – 2 impasse des Mimosas 44190 Boussay

Ou directement sur [www.asfeai.fr](http://www.asfeai.fr)

Je soutiens vos actions et effectue un don d'un montant de :

20€    50€    80€    100€    200€    500€   Autre montant : ..... €

Et règle par chèque à l'ordre de l'ASFEAI

Fait à :

Signature :

Le :

Une attestation fiscale vous sera adressée. Réductions fiscales pour les particuliers : 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 34€.

Nom : ..... Email : ..... Tél (facultatif) : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification de vos données personnelles sur simple demande écrite ou par e-mail à : [foyerhautresroches@asfeai.fr](mailto:foyerhautresroches@asfeai.fr)

# Présentation de l'Association Handi'chien

[www.handichien.fr](http://www.handichien.fr)

# HANDI'CHIENS, plus belle et solidaire est la vie !



## Notre mission, notre raison d'être...

Mettre la complicité qui unit l'homme et le chien au service d'une grande cause : l'autonomie et le bien-être d'enfants et d'adultes atteints d'un handicap moteur ou souffrant de troubles psycho-comportementaux.

Chaque année, HANDI'CHIENS remet entre **140 et 150** chiens d'assistance :

- Pour l'aide à, quotidien d'enfants et d'adultes, handicapés moteur, en fauteuil.
- Pour participer au développement psychologique et moteur d'enfants souffrant de troubles autistiques, de trisomie ou polyhandicapés. Ce sont des chiens d'assistance, dite « d'éveil ».
- HANDI'CHIENS contre également ses chiens d'assistance dits « d'accompagnement social » à ces résidences en établissements (EHPAD, IME, MAS...) accueillant des personnes âgées dépendantes, des enfants ou des adultes handicapés...

En 2018, HANDI'CHIENS a remis ses premiers chiens d'assistance et chiens d'alerte pour personnes épileptiques.

L'origine ou la lourdeur du handicap ne constituent pas des obstacles pour la remise d'un chien d'assistance HANDI'CHIENS qui s'appuie sur des valeurs fortes :

- la solidarité et le respect des personnes handicapées,
- le bien-être et la qualité de vie du chien au quotidien.



# LE PARCOURS d'un « handi'chien »

Principalement Golden Retrievers ou Labradors, formés dans l'un des 4 Centres d'Éducation HANDI'CHIENS labellisés par le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Agriculture, les chiens d'assistance sont reconnus par la Loi du 11 février 2005 comme une aide à la vie autonome et à l'intégration dans le milieu ordinaire.

Le chien est sélectionné à **2 mois et demi**.

Il rejoint sa famille d'accueil pour **16 mois**, où il apprendra à vie en société.



À **18 mois**, le chien poursuit sa formation pour **6 mois** dans l'un des 4 Centres HANDI'CHIENS labellisés.

**6 mois plus tard**, le chien rencontre son futur maître lors du stage d'adaptation et de transmission de **2 semaines**.

Permis du chien d'assistance HANDI'CHIENS, par sa famille d'accueil, à son bénéficiaire.

*La vie à deux peut commencer...*

Ramasser des objets, apporter un téléphone, allumer la lumière, ouvrir une porte, la refermer... En plus de l'aide technique qu'ils apportent, les chiens d'assistance HANDI'CHIENS sont un réel soutien moral et affectif pour leur maître, un formidable lien social. Ils contribuent à améliorer le bien-être, la qualité de vie et la santé de leur bénéficiaire.



# DES CHIFFRES pour en savoir plus

## LA POPULATION FRANÇAISE

Sur les quelques 67,2 millions de Français :

**5,5 MILLIONS** sont déclarés en situation de handicap

**650 000** sont atteints de troubles du spectre autistique

**1,5%** est considéré comme handicapé moteur

**1,2 MILLION** sont des personnes âgées dépendantes

**370 000** utilisent un fauteuil roulant

**500 000** souffrent d'épilepsie



## LES BIENFAITS D'UN « handi'chien »

(d'après un sondage réalisé du 28 juin au 4 août 2014 auprès de 607 bénéficiaires d'un « handi'chien »)

### Bien-être et qualité de vie

**85%** des bénéficiaires d'un « handi'chien » sont plus déstressés

**97%** des référents de chiens d'accompagnement social considèrent que la présence du chien permet de faciliter le contact avec les résidents

**84%** des bénéficiaires d'un « handi'chien » se sentent « mieux dans leur tête »

### Santé

**25%** des bénéficiaires ont diminué leur consommation de médicaments

**1 personne sur 3** fait moins appel au médecin

## HANDI'CHIENS EN 2018

- les **3 premiers chiens d'alertes** pour personnes épileptiques
- Remise de **2 000<sup>e</sup>** « handi'chien »
- Plus de **500 bénévoles**
- **300 chiens** d'assistance dit d'accompagnement social en structures d'accueil pour personnes dépendantes soit près de **15 000 personnes** qui bénéficient de l'apport d'un « handi'chien » au quotidien
- **2 années** d'éducation, un coût de **15 000 €** par chien, remis **gratuitement**
- Plus de **50 commandes** pour faciliter la vie au quotidien

# Donnez du sens À VOTRE ENGAGEMENT !

Dès aujourd'hui, je participe à l'action d'HANDI'CHIENS :

- Je verse un don\* de : .....€  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'HANDI'CHIENS  
ou sur [www.handichiens.org](http://www.handichiens.org)
- J'opte pour le prélèvement automatique  
(je répartirai mes dons\* le long de l'année et j'aide  
HANDI'CHIENS à planifier ses actions)
- Je souhaite faire un legs ou une donation\*\*  
Pour toute question concernant la transmission de votre  
patrimoine, consultez votre notaire.  
Pour recevoir votre brochure « Legs, donations, assurances-vie  
- Et si demain un enfant avait besoin de moi ? »  
Contact : 01 45 86 58 88 / [legs@handichiens.org](mailto:legs@handichiens.org)
- Je deviens Famille d'Accueil

\* les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de  
66% dans la limite de 20% des revenus imposables de l'année.  
\*\* les donations et legs sont exonérés des droits de mutation.  
La totalité de leur montant est consacrée à la mission  
d'HANDI'CHIENS.

Mes coordonnées :  Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

E-Mail : .....

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous  
pouvez nous adresser par écrit à HANDI'CHIENS pour avoir accès aux  
informations vous concernant dans notre fichier et en demander la  
rectification ou vous opposer à l'utilisation de votre adresse par des tiers.



Merci de compléter et  
retourner ce coupon, sous  
enveloppe affranchie à :

**HANDI'CHIENS**  
13, rue de l'Abbé Groult  
75015 PARIS

**HANDI'CHIENS ne bénéficie pas d'aides directes de l'état.**  
Elle a besoin du soutien de tous pour poursuivre et développer  
sa mission et pour que ses chiens d'assistance continuent  
d'apporter autonomie et bonheur aux personnes qui en  
ont besoin. L'éducation d'un « handi'chien » dure 2 ans et  
représente un coût de 15 000€ pour l'association.

**CHAQUE CHIEN D'ASSISTANCE EST REMIS GRATUITEMENT.**  
Par vos dons et votre action solidaire vous aiderez  
HANDI'CHIENS à réaliser le rêve de tous ceux qui, de plus en  
plus nombreux, font appel à nous pour les accompagner sur  
le chemin d'une vie plus autonome et joyeuse.



Parce que les chiens d'assistance HANDI'CHIENS sont  
éduqués dans des Centres labellisés (Arrêté du 20 mars 2014),  
leurs bénéficiaires peuvent prétendre à une aide de 50 euros  
pendant 5 ans sur décision de la Maison Départementale des  
Personnes Handicapées de leur département (MDPH).

**SIÈGE SOCIAL**  
13, rue de l'Abbé Groult  
75015 PARIS  
Tél : 01 45 86 58 88  
[contact@handichiens.org](mailto:contact@handichiens.org)

**CENTRE D'ÉDUCATION  
D'ALENÇON**  
Lycée Professionnel Agricole  
250, avenue du Général Leclerc  
61000 ALENÇON  
Tél : 02 33 29 51 26  
[contact.alencon@handichiens.org](mailto:contact.alencon@handichiens.org)

**CENTRE D'ÉDUCATION DE  
LYON/ MARCY L'ÉTOILE**  
649, avenue Bourgelat  
69280 MARCY L'ÉTOILE  
Tél : 04 78 87 63 83  
[contact.lyon@handichiens.org](mailto:contact.lyon@handichiens.org)

**CENTRE D'ÉDUCATION  
DE BRETAGNE**  
ZA du Pont Camet  
22800 SAINT BRANDAN  
Tél : 02 96 58 18 40  
[contact.bretagne@handichiens.org](mailto:contact.bretagne@handichiens.org)

**CENTRE D'ÉDUCATION  
DU VAL-DE-LOIRE**  
Liou-dit - Les Luquilles -  
41350 VINEUIL  
Tél : 02 54 42 02 72  
[contact.val-de-loire@handichiens.org](mailto:contact.val-de-loire@handichiens.org)

**UNITÉ DE FORMATION  
- CHIENS D'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL -**  
4 rue Jules VERNE  
68320 KUNHEIM  
Tél : 03 89 78 45 77  
[contact.fv@handichiens.org](mailto:contact.fv@handichiens.org)

[www.handichiens.org](http://www.handichiens.org)

HANDI'CHIENS ne fait pas de démarchage à domicile

Complicité



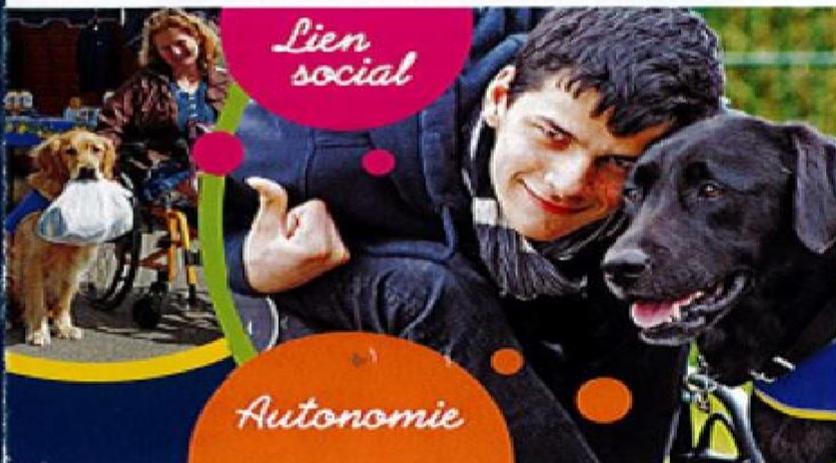
Bonheur



**handi'chiens**  
Association Nationale d'Éducation de Chiens d'Assistance pour Personnes Handicapées  
Recensement d'Intérêt Public

Plus belle et solidaire est la vie !

Lien  
social



Autonomie

# Le chien d'assistance

Les chiens d'assistance sont des chiens destinés à accompagner enfants et adultes en situation de handicap. Il leur apporte essentiellement une aide technique (par exemple ramasser un objet ou ouvrir une porte), mais aussi un soutien moral, voire une aide à l'insertion sociale en favorisant l'interaction avec leur environnement.

Les chiens d'assistance aident aussi bien les personnes atteintes d'un handicap moteur que celles atteintes de handicap mental, psychique ou même sensoriel.

Chez HANDI'CHIENS: "Nous éduquons et remettons **gratuitement** 5 types de chiens:

- ✓ Chien d'Assistance
- ✓ Chien d'Eveil
- ✓ Chien d'Accompagnement social
- ✓ Chien Epilepsie
- ✓ Chien d'Assistance judiciaire"

Vidéo sur: <https://youtu.be/fEpRCPAthv8>



Contribuez à l'éducation de nos futurs super héros

BOUTIQUE

L'ASSOCIATION

NOS HANDI'CHIENS

L'EXPERTISE HANDI'CHIENS

NOUS SOUTENIR

FAQ

## Soutenez un projet HANDI'CHIENS



DONNER

L'éducation d'un «Handi'Chien » remis **gratuitement**, coûte aujourd'hui à l'association **15 000 euros** et nous avons plus que jamais besoin de vos dons pour répondre aux demandes qui nous sont faites.

Votre engagement à nos côtés sous la forme d'un don, d'un prélèvement automatique, d'une donation, changera la vie d'enfants ou d'adultes en situation de fragilité, de leurs familles et de tous ceux qui les accompagnent au quotidien.

### À QUOI VA SERVIR MON DON ?

Chaque don participe directement à l'éducation d'un Handi'Chien.

Par exemple :

**15 €** (5,10 € après réduction fiscale) = 1 jouet et des friandises

**30 €** (10,20 € après réduction fiscale) = 1 mois d'alimentation et d'entretien du chien

**90 €** (30,60 € après réduction fiscale) = 3 mois d'entretien, suivi vétérinaire

**175 €** (59,50 € après réduction fiscale) = 6 mois d'alimentation et d'entretien pour le chien

**600 €** (204,00 € après réduction fiscale) = 1 semaine de stage de passation et de transmission d'un chien à son bénéficiaire

**800 €** (272,00 € après réduction fiscale) = un chiot futur chien d'assistance

<https://handichiens.org/soutenir-handichiens/soutenir-nos-projets/>

<https://www.helloasso.com/associations/handi-chiens/formulaires/1>